

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. PAUL
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

25 MARS 1871.

Les maires de Paris ont capitulé, pour éviter, disent-ils, l'effusion du sang. On convoque tous les citoyens au scrutin pour le lendemain dimanche, 26.

On crie d'un bout de la ville à l'autre que ni les maires ni le Comité central n'ont qualité pour convoquer les électeurs. Le désordre moral est au comble. Des témoins oculaires affirment que l'amiral Saisset vient de partir à pied et en fugitif, après avoir autorisé tous les gardes nationaux de la Seine à rentrer dans leurs foyers.

A l'Hôtel-de-Ville le Comité central est en permanence.

Encore une fusillade sur la place du Carrousel. Un jeune homme, M. Trémolot, tombe mortellement frappé d'un coup de feu. Les gardes nationaux ont prétendu qu'on avait tiré sur eux avec un revolver.

C'était un mensonge indigne.

Des bandes de brigands pillent les quartiers éloignés du centre de la ville et achèvent la dévastation commencée pendant le siège.

MM. Ranvier et Gustave Flourens prennent possession de la mairie de Belleville.

26 MARS.

Personne ou très-peu de monde autour des urnes.

A l'une des sections de vote, au palais de l'Institut, tous les gardes nationaux scrutateurs sont ivres. On réclame, on descend au poste pour en trouver au moins quelques-uns de sang-froid. Impossible, pas un ne tient sur ses jambes.

La place de l'Hôtel-de-Ville est toujours inabordable.

On relâche le général Chanzy, qui gagne Versailles à pied par les bois, ne croyant pas prudent de prendre le chemin de fer.

La gare du Havre jusqu'à Asnières, les Ternes et les Batignolles sont occupées par les fédérés. Ils sont maîtres de la Bastille, de tout le quartier Montparnasse et de l'île St-Louis. Une immense barricade ferme la rue de Rivoli. Les insurgés s'emparent d'une canonnière qui remonte la Seine. Dix marins et officiers sont jetés en prison.

AUX PÈRES DE FAMILLE.

Vous savez quels désordres viennent de se produire encore à l'École de médecine.

Il est bien reconnu que les étudiants persévèrent dans l'habitude funeste de négliger leurs études pour s'occuper de politique et faire des émeutes.

Lorsqu'il est parfaitement démontré qu'un ancien usage engendre des abus ou fait naître un péril, ce serait une inconséquence inouïe de le maintenir.

Adressez donc, et sans plus de retard, une pétition à la Chambre.

Demandez-lui pourquoi l'on continue de laisser, à l'heure qu'il est, les étudiants libres et complètement abandonnés à eux-mêmes au milieu de la capitale? On enferme dans une retraite studieuse, on place sous la direction et sous la surveillance de leurs professeurs et de leurs maîtres les élèves de l'École normale, de l'École polytechnique, de l'École de Saint-Cyr, d'une foule d'autres établissements d'instruction publique, et l'on trouve naturel que des jeunes gens destinés à être un jour avocats ou médecins, c'est-à-dire qui doivent exercer une espèce de sacerdoce et tenir entre leurs mains notre santé, notre fortune, notre honneur, on trouve naturel, dis-je, de les laisser exposés à toutes les séductions, à tous les entraînements qui peuvent perdre la jeunesse, —

surtout dans ce siècle d'impiété et de vertige.

Priez la Chambre de vous expliquer cette anomalie; car, en réalité, c'est à n'y rien comprendre.

Dépêches et Nouvelles.

Samedi 23 mars.

Malgré les mesures prises par le gouvernement et par les professeurs de la Faculté de médecine, les désordres ont recommencé hier avec plus d'audace et plus de violence. On a fermé l'École pour deux mois.

A demain les détails.

M^{rs} Chigi, le nonce apostolique, revenu de Rome, a été reçu hier à l'hôtel de la Présidence.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

SEANCE DU 22 MARS.

Après le vote unanime du budget de l'agriculture, M^{rs} Dupanloup monte à la tribune.

Tout-à-coup M. Thiers l'arrête au passage. Un colloque assez vif s'échange entre l'évêque et le Président. Le résultat de ce colloque est que Monseigneur cède à M. Thiers son tour de parole.

Or celui-ci, avec son habileté trop connue, et à mots couverts, laisse entendre à la Chambre que l'interpellation qui va lui être faite est complètement inopportune, et qu'il est impossible de répondre sur un sujet aussi délicat sans compromettre les intérêts du pays.

Là-dessus, Monseigneur s'incline, ne discute même pas, et retire sa demande, au sujet des pétitions catholiques.

Nous nous abstenons aujourd'hui de commentaires.

SEANCE DU 23 MARS.

On a voté, comme nous l'avons dit, les divers budgets à grande vitesse, en sorte que l'Imprimerie nationale est distancée.

Plus de rapports disponibles.

La Chambre reprend en sous-œuvre quelques lois attardées. Elle règle le sort des communaux condamnés à l'exportation par les conseils de guerre et fixe les lieux où on devra les envoyer dans la Nouvelle-Calédonie.

Comme réforme sociale urgente, on grève l'absinthe d'un nouveau droit de 500 francs par hectolitre. Il va falloir, dit plaisamment Albert Millaud, dans sa gazette parlementaire, que les plus philosophes se résignent à boire de l'orgeat en mettant des lunettes vertes.

Versailles, 23 mars, 4 heure.

C'est de l'Orient que nous arrive aujourd'hui la plus grave nouvelle.

A l'instigation, et peut-être sur l'ordre de l'empereur Guillaume, le prince Charles

abandonnerait son trône et quitterait la Roumanie.

D'autre part, on annonce que le gouvernement russe va reconstruire Sébastopol.

SAUMUR

25 MARS.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

M. Thiers désire que l'Assemblée se proroge jusqu'au 4^{er} mai, et qu'elle lui revienne seulement avec les fleurs.

La Chambre ne lui passera probablement pas cette fantaisie, qui doit cacher, dans l'âme du fin vieillard, un secret désir d'exercer autocratiquement quelque manœuvre gouvernementale. Il a beau répéter chaque jour :

« — Est-ce que je suis ici pour mon plaisir? Croyez-vous qu'à mon âge je fais ce métier par ambition? Que puis-je désirer de plus? La gloire! Mais mon nom est connu du monde entier. Vous voyez donc que je suis là par dévouement, par pur dévouement à mon pays! »

C'est parler à ravir, mais la Chambre reste incrédule et ne croit pas au pur dévouement. Si elle cède, c'est qu'elle obéira beaucoup moins à la prudence qu'au désir de se reposer de ses fatigues. Mais nous vivons à une époque où personne n'a droit au repos, surtout ceux que la France a mis là pour tirer le char de l'ornière. Or, il est évident que le char s'embourbe de plus en plus, et les honnêtes gens frémissent en lisant la nouvelle suivante reproduite dans tous les journaux : « Il est question de fréquentes entrevues de M. Gambetta avec M. Thiers. Ce dernier aurait réussi à convaincre l'ancien dictateur de sa ferme volonté de fonder la République. »

Eh bien! je demande si la France, il y a un an, voulait fonder la République, lorsqu'elle a fait sortir du scrutin la Chambre actuelle. Je demande si les vingt-six départements qui ont nommé M. Thiers ont eu jamais la pensée de lui confier pareil mandat.

Non, mille fois non!

La France voulait se débarrasser de ces fous furieux du 4 septembre qui la conduisaient droit à un gouffre. Elle demandait à renvoyer les artisans de nos désastres, et M. Thiers les conserve! Les hommes du 4 septembre restent à côté de lui, se cramponnent aux portefeuilles, le dirigent dans ses actes, et il a de « fréquentes entrevues » avec le citoyen Gambetta!

Ce n'est pas tout. Les préfets reçoivent évidemment l'ordre de ménager partout les républicains.

Voyez ce qui se passe à Lyon?... Une municipalité trop fameuse, issue de la Commune lyonnaise du 4 septembre, et prise tout entière dans le club socialiste de la rue Grolée, se permet de lancer l'anathème contre M. Ducarre; elle prend ouvertement le parti de l'Internationale; elle persiste surtout dans la question des écoles à maintenir les abus monstrueux créés par le trop célèbre « comité de salut public », et le préfet du Rhône écrit au maire, — à ce triste maire qui a endetté la ville de quatre

millions, — une lettre pleine de réserve et de mansuétude!

Parlons net et parlons franc. De deux choses l'une : ou M. Thiers trompe tout le monde, ou il donne des gages à un gouvernement que la France repousse, parce qu'en se dirigeant vers le but que nous souhaitons tous, il proclamerait sa propre déchéance.

Et c'est le côté du dilemme qui frappe juste.

J'en conclus que la conduite de M. Thiers est inacceptable. On l'a dit et on l'a répété cent fois, d'un jour à l'autre il peut mourir, et sa mort livrera le pays à tous les hommes que la France redoute, et on verra de nouveau ces hommes la dévorer toute vive.

Cette manie de vouloir conserver la Présidence, comme joujou de sa vieillesse, au risque de tout gâter et de tout perdre, est d'un égoïsme dont rien n'approche et révolte toutes les consciences.

Ce qui nous désole réjouit les feuilles républicaines, c'est tout simple. Le *Siècle* chante victoire, l'*Opinion nationale* jubile et les *Débats*, qui prennent décidément une nuance écarlate, sont aux anges. Leurs honnêtes rédacteurs tournent en dérision une lettre pastorale de M^{rs} l'archevêque de Paris, qui prend la défense du Saint-Père et jette le blâme à ses calomnieux. Ils vont plus loin, ils s'efforcent d'amortir l'effet produit par l'article du *Wanderer* et par l'annonce de l'alliance italo-prusso-russe. Ils seraient payés à beaux deniers comptants par l'Italie et par Bismark, comme l'affirmait autrefois Proudhon, qu'ils ne diraient rien de plus et n'écriraient pas de plus lâches articles.

On a reçu la dépêche suivante :

Rome, 20 mars.

Le Pape a donné de sa main la communion aux ouvriers turinois venus pour lui présenter leurs hommages. Il a reçu aussi des étudiants et leur a parlé en rappelant le voyage de saint Joseph dans le désert. Nous traversons, a-t-il dit, le désert de la science. Prions donc aussi pour que les idoles tombent, afin que nous méritions de voir l'ange qui nous fera sortir d'Egypte et nous dira de reprendre notre place.

Le ministre du Pérou a offert au Pape les félicitations de son gouvernement à l'occasion du jubilé de Pie IX.

Le Saint-Père a daigné accorder une longue audience au roi et à la reine de Danemark. Demain il recevra le roi de Saxe, et on annonce l'arrivée du prince de Galles pour samedi.

La presse impie, révolutionnaire et communarde pousse des cris d'admiration et se pâme de joie. Elle a le bonheur de voir en France trois prêtres « vieux catholiques. » Elle s'écrie (et jugez si le *Courrier de Saumur* lui fait écho) : « A la bonne heure, voilà de bons prêtres; ils renient l'Eglise, ils insultent le Pape et les évêques, ils sont bien des nôtres! »

Oui, ils sont des vôtres. Il est très-naturel qu'il y ait fête chez vous quand un prêtre tombe dans l'apostasie et roule, tout couvert de honte, dans vos rangs, mais cela ne devrait pas vous enlever tout à la fois le jugement et le sentiment de l'honneur.

Ne voyez-vous pas par quelle porte le rio vous est arrivé?

MM. Michaud, Junqua et Mouis ne sont pas même des révoltés, comme l'ex-P. Hyacinthe, ce sont des bannis. Ils ont attendu d'être découverts pour se prononcer. Tant qu'ils ont pu tromper leurs chefs, leurs confrères, les fidèles, ils sont restés dans l'Eglise. M. Michaud n'a fait son prononciamiento qu'après avoir lu dans l'*Univers* la note dénonciatrice de la *Gazette de Moscou*; MM. Junqua et Mouis n'ont parlé qu'après que la saisie de leurs papiers leur eût enlevé la possibilité de trahir plus longtemps. Ils ne se sont pas montrés, on les a démasqués.

Il y a eu cinquante-sept ans, le 20 mars, que Napoléon I^{er}, revenant de l'île d'Elbe, faisait sa rentrée à Paris. Cent jours plus tard, la France était inondée de Prussiens, d'Autrichiens, de Russes et d'Anglais.

Rapprochez maintenant ce souvenir de ce passage significatif d'une lettre reçue de Florence :

« Victor-Emmanuel va rentrer à Rome, ce qui veut dire que la grande intrigue de Venafro est bâclée. C'est à ses rendez-vous de chasse que se sont rendus, en cachette, le prince Frédéric-Charles, le prince Napoléon et bien d'autres personnages.... Ce conciliabule a prévu beaucoup de cas, et il est bien difficile que l'un ou l'autre ne se présente. Voici l'énumération des principaux : *La chute de M. Thiers et le triomphe des communards*. Dans ce cas, la Prusse renforce son armée d'occupation et s'avance vers les départements menacés. L'Italie, de son côté, occupe Nice et peut-être aussi la Savoie. Les deux puissances font une proclamation à l'Europe et se félicitent d'avoir sauvé la société. On convoque les Français au scrutin et on ne doute pas que Napoléon ne remporte la majorité des suffrages. »

Est-ce assez clair ?

L'insuccès du plan conçu par les réfugiés français, de Londres et de Genève, a produit un grand découragement parmi les radicaux de cette contrée. Il est établi, dit-on, par des documents tombés aux mains de l'autorité, que les auteurs du projet comptaient sur un soulèvement général dans cinq départements et qu'ils voulaient, après avoir réussi, proclamer la Commune à Besançon, le 18 mars, anniversaire des événements de Paris.

La commission du budget étudie la question de la suppression des Invalides. On se rappelle que, sous l'Empire, la gauche demandait chaque année que les invalides fussent placés dans des hospices ou confiés à leurs familles.

Noble idée républicaine ! critique sanglante du tyran Louis XIV, qui avait voulu honorer nos vieux soldats, récompenser l'honneur et loger dignement la gloire !

LES PAUVRES

I

A propos du discours de M. Tolain et de celui de M. Louis Blanc, qui se targuent l'un et l'autre d'abolir la pauvreté, qu'ils appellent la misère, on a commenté dans les journaux la parole de Notre-Seigneur, disant aux apôtres : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous. »

On entend par là généralement que la pauvreté durera autant que le monde, et l'on croit généralement aussi que c'est un grand bienfait, puisque beaucoup de grâces temporelles et spirituelles en résultent pour le monde. Le travail, la pureté des mœurs, la vigueur même des esprits et des corps tiennent à la pauvreté. C'est là cette sève énergique qui fait que les peuples ne périssent pas, et qu'on a des chênes au lieu de n'avoir que des broussailles. L'on sait aussi qu'à cause de la liberté, qui secoue les disciplines sociales et les disciplines morales, la pauvreté dégénère souvent en misère ; et il y aura toujours non-seulement des pauvres, mais des nécessiteux et de ceux qu'on appelle misérables, quoique en réalité leur état même les puisse élever infiniment au-dessus des hommes qui jouissent de l'abondance de tous les biens.

Mais comme tout ce vieil ordre, insultant pour les principes de 89 et pour leurs suites, est changé... sur le papier, l'on a une disposition générale à trouver ou que Notre-Seigneur n'a pas été compris, ou qu'il ne s'est pas entendu lui-même, et l'on donne pour certain qu'il n'y aura pas toujours des pauvres.

C'est l'interprétation de M. Guérault, lequel serait attristé de désobliger et de décourager M. Tolain.

Il fait donc remarquer que l'Évangile ne dit pas : « Vous aurez toujours des pauvres avec vous, » au futur ; mais : Vous avez, *habetis*, au présent. Jésus-Christ n'a pas voulu s'engager contre les découvertes de l'Internationale ! Or, comme il y a deux mille ans que cette parole a été dite, il est clair que le présent de ce temps-là doit commencer à devenir le passé. Par conséquent, la pauvreté est virtuellement abolie. Il ne reste qu'à sanctionner la chose par un décret. Après cela, nous serons tous amis du prince Napoléon, tous rédacteurs en chef d'un journal à Paris, tous en possession d'emprunter quand nous voudrons cinquante mille francs et de les rendre quand on voudra. Nous vivrons jusqu'au cou dans la fine fleur de froment ; nous ouvrirons la bouche, et les alouettes y tomberont toutes rôties. Il n'y aura plus de pauvres parmi nous.

Ce qui est particulièrement admirable, c'est que Jésus faisait cette promesse à ses disciples, et que dans ce futur âge des alouettes, il n'y aura plus de disciples du Christ !

Sous le règne de Jésus-Christ cependant, la chose se comprendrait mieux. Le travail serait régulier, le luxe borné, la charité immense. Contenue par la foi dans les limites du devoir envers soi-même et envers autrui, la liberté, comme un fleuve bienfaisant et tranquille, remplirait son lit sans le franchir, et n'emporterait jamais les champs qu'elle doit féconder.

Il y aurait sans doute encore des pauvres et des riches, mais l'inconvénient serait léger puisque ni les uns ni les autres n'en sauraient pour ainsi dire rien, les riches n'étant riches que pour donner, et les pauvres n'étant pauvres que pour recevoir et pour être reconnaissants. Ainsi le partage s'établirait sans violence, et personne ne serait égoïste ni fraudé, et l'on pourrait dire qu'il n'y a plus de pauvres et tout au moins plus de misérables. Par l'esclavage volontaire du sacerdoce et de l'état religieux, par le don du riche faisant offrande de ses biens et souvent de son service, le misérable aussi aurait sa vigne et son figuier, et même le plus beau figuier et la plus belle vigne.

Une ébauche, et plus qu'une ébauche de cet État, s'est vu dans la vigueur de la société catholique.

En ce temps-là, les chemins de la vie n'étaient pas, comme de nos jours, empoisonnés de l'odeur de la sueur humaine ; il ne sortait pas, comme aujourd'hui, des entrailles de la terre, un perpétuel torrent de malédictions. Il y avait des relâches pendant lesquels les vents du ciel emportaient ces miasmes redoutables, et les anges essuyaient et rafraîchissaient les membres fatigués du travailleur. Mais on a détruit tout cela. C'était vieux, c'était humiliant. M. Tolain n'en veut plus, M. Louis Blanc n'en veut plus, M. Guérault s'emploie à en abolir les derniers restes.

Cependant le blé ne s'obtient encore que par la série des vieilles opérations. Il faut

labourer, semer, herser, moissonner, besognes dures, et de plein air, et qui rapportent peu.

Ainsi, d'une année à l'autre, sous les lances de la pluie, sous les flèches de la bise, sous la massue du soleil, suants, grelottants, terreux, les pieds lourds des ceps de la glèbe, les bras fatigués du poids de l'outil, le dos voûté, dans les champs muets et sobres, loin des fêtes, loin des arts et des amusements de la politique, traînant encore tous les soucis de la vie humaine, et les chaînes du devoir et les poids de la passion, d'une année à l'autre, et quasi du berceau à la tombe, la multitude des hommes doivent besogner à faire le blé pour que chacun en reçoive un grain qui l'empêche de mourir. Nul autre moyen de produire et de ramasser ce grain indispensable ! Inexorable loi, inexorable absolument ! Point de machine à produire le blé, point d'autre pain sous le ciel, point de moyen d'en ramasser pour plus d'un an.

Et ce formidable labeur est encore le plus noble et le plus doux de tous ceux auxquels l'homme demeure condamné.

La plupart des autres s'accomplissent parmi les périls de la peste, des voyages et des ténèbres. L'homme va les chercher sur la mer, dans les antres, au milieu des horreurs du bruit et du feu, plus isolé des yeux et du cœur, plus rompu, plus soumis à la voix du maître et au commandement de la nécessité que dans la solitude des champs. Il faut descendre aux entrailles de la terre pour en arracher le fer de la charrue et le fer de la faucille, et le fer qui tond la laine des brebis, et le fer qui tisse les vêtements. Et il faut qu'une autre multitude s'y emploie, à bas prix, pour gagner sa molécule du grain de blé et pour que chacun puisse jeter un lambeau d'étoffe sur son corps. Et cela aussi s'use et doit se refaire sans cesse ; et, s'il y en a trop, c'est comme s'il n'y en avait pas assez, — car la faim arrive par la pléthore comme par l'épuisement.

Ainsi, le travail ne peut cesser, ne peut suffire, ne peut rapporter beaucoup, ne peut fournir une longue abondance, et l'abondance même serait un péril ; et le prix maximum de tout est ce grain de blé qui dure un jour. Voilà l'économie politique et sociale, et tout ce que l'on en peut dire de plus est l'amusement des gens de lettres, ou la spéculation des rêveurs ou l'industrie des séditions.

M. LOUIS VEUILLOT

QUALIFIÉ PAR SES CONFRÈRES DE LA PRESSE, ET AUTRES.

Il y a des années, dans une dépêche de l'*Agence Havas*, toujours bien pensante, un journal officieux appelait M. Louis Veillot « le Mazzini du catholicisme. »

Ce sont de ces nouvelles qui sont payées fort cher au monopole de l'*Agence Havas*, et qu'elle envoie au monde entier sur les ailes invisibles de la foudre domptée par la science moderne.

Déjà un autre officieux avait dit que M. Louis Veillot était le Proudhon de l'orthodoxie, ce qui fut très-répété.

Il en vint un ensuite, — un inventeur ! — qui trouva que M. Veillot était le Garibaldi de la foi.

Cela prit, chez l'étranger.

A l'époque de la guerre des Indes, un zélé ministre anglican, manquant de journal sans doute, adressait de Londres à l'*Univers* ses injures manuscrites et soulageait son indignation religieuse et patriotique, en écrivant que M. Veillot était le Nenna Saib du romanisme.

Semblablement, M. le pasteur Pressensé, dans un livre que l'on dit qu'il vient de faire, met au jour la pensée que M. Louis Veillot est le même homme au fond qui assassina M^{sr} Sibour, archevêque de Paris ; et ainsi M. Veillot, qui est déjà Mazzini, Proudhon, Garibaldi et Nenna Saib, serait encore Verger. Le trait peut paraître fort ; mais ces pasteurs, quand ils se lâchent, ne se connaissent plus, et le doux pasteur Pressensé lui-même n'est plus du tout sensé.

Cependant le *Journal des Débats* vient de dépasser tout cela d'un seul coup d'aile : il assure gravement que M. Louis Veillot est le Félix Pyat et le Vermersch de l'Eglise. Nous n'aurions pas cru que le *Journal des Débats* pût à ce point haïr Vermersch et Félix Pyat, ni que son sérieux se dût jamais débaucher jusqu'à imiter de si près les formes de M. de Pressensé, lequel devient un véritable évaporé lorsqu'il s'anime.

C'est l'intérêt de M. l'abbé Michaud, le prophète du boulevard Neuilly, qui pousse le *Journal des Débats* dans ces hyperboles pressensées.

Il paraît que M. Michaud est le prêtre du *Journal des Débats*, comme il est celui de l'*Opinion nationale*. On a toujours un culte et un prêtre ; et ces deux incroyables sont michaudins.

Puisqu'il leur faut des sacrements, ils font d'assez belles affaires pour ne pas les prendre au rabais ; mais c'est ainsi.

L'*Opinion nationale* qui ne doit pas, malgré ses brouilles, avoir retiré tout son cœur aux Bonaparte, et le *Journal des Débats* qui ne manque point de tendresse pour la maison d'Orléans, devraient nous dire si le pontife Michaud, qui fusionnera tôt ou tard avec M. de Pressensé, sera le pape de ces deux dynasties fusionnées ou non.

Faits et propos du jour.

Le banquet gras du vendredi-saint aura lieu cette année comme les autres, et la rédaction du *Radical* a promis d'y prendre part au grand complet.

On fait circuler en ce moment des listes, où les adhérents s'inscrivent. Ils ne sont pas nombreux : par exemple, tous choisis !

La fine fleur de la démocratie.

Le trésor de Notre-Dame, qui possède un si grand nombre d'objets précieux, vient de s'enrichir d'une véritable relique historique : nous voulons parler de la soutane que portait M^{sr} Darboy le jour de sa mort.

C'est un vêtement de couleur violette, très-usé, tout maculé de boue et de sang, et où se voient très-distinctement les traces des balles.

Aux curieux qui visitent le trésor de Notre-Dame, on montre maintenant les soutanes des trois archevêques de Paris morts assassinés : M^{sr} Affre, tué sur la barricade Saint-Antoine ; M^{sr} Sibour, tué dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, et M^{sr} Darboy, tué dans la prison de la Roquette.

Les démagogues italiens qui s'appliquent chaque jour à jouer de plus en plus du couteau, viennent de porter en grande pompe le buste de Mazzini au Capitole. On assure que les forçats du bagne de Toulon réclament et ne voient pas pourquoi on les empêcherait d'y porter celui de Troppmann.

Voici un échantillon de la sécurité dont on jouit à Rome :

Ces jours derniers, un M. Potonia, riche négociant de Bagnara, sortait de chez le commandeur d'Anico, ancien préfet de Naples, quand un homme lui plongea un couteau dans le ventre et s'en alla sans emporter son arme. La chose se passait dans la rue Condotti, qui est à Rome ce que la rue de la Paix est à Paris. M. Potonia, ramassé par des passants, a été transporté à l'hôtel de Rome, où il est mort quelques heures après.

Sur la place voisine, qui est la plus fréquentée de Rome, la place d'Espagne, un cocher de fiacre voyant, il y a quelques jours, passer un capucin, a lancé sa voiture pour lui passer dessus. Bien que le religieux eût 82 ans, il a pu esquiver le coup; mais le cocher furieux est descendu de son siège, et a plongé son couteau dans la poitrine du capucin, lequel survit encore à sa blessure.

Mais que sont ces faits, quand le gouvernement pourrait abolir tous les religieux, les enfermer ou les tuer, sans que l'Europe osât dire un mot?

D'après la *Décentralisation*, de Lyon, des ordres ont été donnés aux troupes de Marseille pour qu'à l'avenir des soldats ne se promènent dans les rues que par petits groupes d'au moins sept à huit individus. Ces précautions ont été prises en vue des insultes et des attaques dont les militaires sont journellement l'objet dans les villes du Midi, et principalement à Lyon et à Marseille.

M. Mottu prend son parti de sa situation, à ce qu'il paraît.

Il vit avec beaucoup de philosophie dans sa cellule, fumant comme une locomotive, déjeunant d'un appétit admirable et lisant les romans de Balzac.

Il a demandé hier à voir le directeur de la prison, et l'a prié de lui laisser recevoir quelques journaux.

Cette faveur lui a été accordée.

Nous croyons avoir dit que son affaire était remise à quinzaine.

La discorde est au camp des communeux.

Dans son numéro du 18 mars, le *Vermesch-Journal* a eu l'impertinence d'écrire ceci :

« Pour moi, je le déclare, je n'assisterai à aucun de ces meetings. L'heure n'est point venue, ce me semble, alors que le sang n'est point encore lavé sur les pavés, lorsque les pontons sont encore pleins, lorsque les prisons regorgent, lorsque 18 condamnés à mort attendent à Versailles le peloton d'exécution, l'heure, dis-je, ne me semble pas venue de recommencer ces comédies misérables où les premiers rôles sont tenus par d'impuissantes vanités, et où la facile bêtise de la masse joue les comparses, et d'aller, lorsque l'armée de la révolution n'est plus, faire de la réclame à des individualités qui veulent toujours se poser au premier rang. »

Rencontré, le soir même, dans Dean street par un groupe de réfugiés, Vermesch a reçu une de ces volées sterling qui laissent des traces ineffaçables dans la mémoire d'un homme.

Quand les policemens l'ont arraché des mains de ses « ennemis politiques », le père Duchêne était noir et bleu.

Il a attaqué les agresseurs devant le magistrat de Marylebone.

Un de nos amis, sous-lieutenant au fort Boyard, dit *Paris-Journal*, nous envoie les renseignements suivants sur la façon dont les condamnés de la Commune se sont comportés le 18 mars.

Rocheport, quand son ami Paschal Grousset lui a rappelé que c'était ce jour-là l'anniversaire de l'insurrection, a haussé les épaules en répondant avec mépris :

— Et dire qu'il y a aujourd'hui un tas d'imbéciles et autres membres de la Commune qui s'exhibent à Londres comme des coqs à trois pattes!

— Ah! s'est écrié Assi, en frappant fortement du poing sur une table... si on avait su s'y prendre!

Paschal Grousset a été songeur toute la journée. Quant au docteur Rastoul, il n'a pas dit un mot, pas fait une allusion relative au 18 mars. Il s'est tristement promené de long en large, de dix heures du matin à six heures du soir.

En police correctionnelle.

LE PRÉSIDENT. — Accusé, pourquoi avez-vous donné un soufflet à votre femme?

L'ACCUSÉ. — Je vais vous dire, monsieur le président. Je voulais encore boire un litre, elle ne voulait pas; alors je lui dis comme ça : — Eh bien, rien qu'un canon! — Non, qu'elle me répond. — Ma foi, la patience

m'a manqué, et comme elle ne voulait pas mettre les pouces...

LE PRÉSIDENT. — Vous lui avez mis votre main tout entière... sur la figure.

L'ACCUSÉ. — Comme vous dites.

Au restaurant :

UN CONSOMMATEUR. — Garçon, vous nous donnez un châteaubriand, et un potage, au préalable.

LE GARÇON effaré. — Au préalable?... Monsieur, il n'y en a plus qu'au tapioca.

— Pourquoi ne pas venir au secours de votre fils? disait-on hier à un brave bourgeois ce pays-ci.

— Mon fils, je ne le connais plus!

— Vous ne parlez pas sérieusement?

— Si fait. Le drôle veut être artiste, et je le renie.

— Mais il a faim, ce pauvre garçon!

— Ça m'est égal, je ne donne pas un centime.

— Allons, une pièce de cent sous, que diable! vous n'en mourrez pas.

— Hein?... cent sous!... mais, si je les donne, le polisson les mangera.

Un emprunt fait au *Figaro* :

X... député de la droite est très-malade. Le docteur veut absolument lui faire prendre une potion d'un aspect peu engageant.

— Buvez! buvez! lui dit-il, je vous promets une guérison radicale.

— *Radical!*... hurle le malade en se dressant sur sa couche; j'aime mieux mourir!

PETIT COMMERCE PATRIOTIQUE.

Dans une ville que je ne veux pas nommer, dit le *Journal du Mans*, il y a des purs. Où n'y en a-t-il pas?

« Un de ces purs ne roule pas sur l'or ni même sur l'argent... pas même sur les billets de banque. Cela peut prouver qu'il est un des plus austères... et beaucoup d'autres choses. Il est dans un état d'austérité si grande et si notoire qu'il a été dispensé de payer ses impositions. Il n'avait pas comme Gambon une vache à lait pour satisfaire le fisc et se refaire.

» Or, dans cette ville, il y a un comité ou une commission, peu importe le nom, dont le but et la mission sont de rembourser les dégâts causés par les Prussiens lors de leurs visites dans ce pays.

» Et voici que l'austère citoyen, le pur en question, réclame le remboursement d'une bague, portant une magnifique émeraude bordée de diamants!!! C'est éblouissant. Plus, le même citoyen a réclamé 1,500 fr. que les Prussiens lui auraient dérobés dans un bureau... et il paraît même que les Prussiens ont emporté le bureau; car, vérification faite au domicile du pur citoyen, on dit qu'on n'a trouvé en fait de meubles qu'une statue de liberté et un bonnet... phrygien!

» Peut-être que la bague était au doigt de la liberté.

» Un autre pur réclame une bibliothèque précieuse, dépareillée par les Prussiens. Parmi les livres disparus, le pur déplore un Rollin de 400 fr. et les éditions les plus chères connues ne valent pas plus, dit-on, de 60 fr. Le pur réclame un Molière dans des conditions inouïes parmi les bibliophiles... le pur répond que c'est pour cela que les livres étaient si précieux.

» Les purs!!! »

Il y a plusieurs semaines, ajoute l'*Union de la Sarthe*, que nous connaissions les réclamations de ces deux citoyens de notre ville, mais nous avions cru devoir ne pas en parler jusqu'à ce que la commission, chargée de l'examen des réclamations, eût statué sur leur sincérité et déterminé les sommes qui devraient équitablement être remboursées à ces deux patriotes.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

LA FÊTE

DE NOTRE-DAME-DES-ARDILLIERS

Vendredi soir, toute la population chrétienne de Saumur est accourue à l'église de

Notre-Dame-des-Ardilliers. On n'ignore pas que la fête de cette église tombe le jour de la Compassion de la Sainte-Vierge, et le sanctuaire béni, accoutumé aux affluences pieuses, réunissait une véritable foule prosternée aux pieds de Marie.

Le Révérend Père dominicain, qui prêche si éloquemment la station du carême à Saint-Pierre, s'est surpassé, ce soir-là, en célébrant les gloires, les grandeurs et les bienfaits de la Mère de Dieu.

On a remercié Marie de la protection particulière qu'elle accorde à la ville de Saumur, et on l'a suppliée d'écarter de la France les nouveaux malheurs que le débordement de l'impiété menace de nous attirer encore.

Une illumination splendide et disposée avec goût par les religieuses de Notre-Dame éclairait l'autel.

M. le curé de Saint-Pierre a donné le salut.

On vient de commencer les travaux du chemin de fer de Tours à Montluçon; un grand nombre d'ouvriers sont employés à ces travaux aux environs de Loches, et les propriétaires ont mis un remarquable empressement à livrer leurs terrains aux travailleurs, avant même le règlement définitif de la question des indemnités.

Le 11, un incendie a complètement détruit un corps de bâtiment servant de buanderie et de boulangerie, au sieur Suteau, menuisier à Saint-Crespin.

La perte est évaluée à 1,858 francs.

On suppose que des braises enflammées, provenant du four dans lequel on avait cuit du pain le jour même, auraient mis le feu à des matières combustibles laissées dans le même local.

Voici la délibération qui vient d'être prise par le conseil municipal de Cholet au sujet du projet de réseau de chemins de fer d'intérêt local à construire dans le département de Maine-et-Loire :

Le Conseil, après examen approfondi, et après en avoir délibéré,

Considérant les avantages de toute sorte devant résulter, pour le département et pour la commune en particulier, de l'exécution du réseau projeté,

Déclare, à l'unanimité,

En ce qui concerne les tracés proposés :

Approuver celui de Cholet à Saumur, et de Cholet au Louroux-Bottreau, passant par Baupréau, avec bifurcation sur Chalonnes, à la condition qu'une gare spéciale soit créée à Cholet, au nord de la ville, en deçà de la gare du chemin de fer d'Orléans, afin d'abréger la distance qu'on est obligé de parcourir pour se rendre à cette dernière gare, ce qui rendrait d'incontestables services au commerce de Cholet, et procurerait en même temps des avantages sérieux à la Compagnie.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

Tous les députés de Maine-et-Loire, à l'exception de M. le vicomte J. de la Bouillerie, retenu à la commission du budget, ont voté contre l'amendement Jaubert, qui demandait une réduction de 500 mille francs sur la subvention de l'Opéra.

AVIS.

Ceux de nos abonnés de Saumur ou des environs, qui ont souscrit à la GALERIE CONTEMPORAINE pourront faire prendre au bureau du journal, à dater du 25 mars courant, les séries 1^{re} et 2^e (cent volumes) avec leur QUITTANCE D'ABONNEMENT pour une année. En conséquence, ils auront à solder le montant des deux premières

traites, et ils ne devront payer la troisième qu'après la livraison des quarante derniers volumes.

Beaucoup de personnes nous faisant observer qu'elles ont déjà une partie des volumes de la COLLECTION, nous avons obtenu, pour nos ABONNÉS SEULS, que les exemplaires manquants leur seraient expédiés FRANCO, à raison de TRENTE-CINQ CENTIMES le volume. (Voir la liste des 140 volumes, désigner ceux qui manquent et en envoyer le prix.)

Les abonnés, non souscripteurs, à l'ECHO DE L'OUEST sont priés de verser le montant de leur abonnement dans le plus bref délai.

Pour ceux en dehors de Saumur, un mandat sur la poste est le mode le plus simple et le plus avantageux.

LE MOINEAU COMMUNISTE.

Air : *Mon père était pot.*

Si de l'autruche et du vautour
J'avais eu la naissance,
Je serais un oiseau de cour,
Un seigneur d'importance;
Mais j'suis né Moineau,
Ni puissant, ni beau,
D'un ramage un peu triste;
Et voilà pourquoi,
Quasi malgré moi,
Je me fis communiste.

Un jour que j'étais à rêver
Sur les maux de ma vie,
Tout-à-coup je vis arriver
Ma commère la Pie.
J'lui dis, sans façon,
Comment le guignon
Me suivait à la piste :
Mon pauvre Pierrot,
Dit dame Margot,
Faites-vous communiste.

Quand j'eus promis de m'enrôler,
L'adroite politique
Me donna sur l'art de voler
Cette leçon pratique :
Que le droit des gens
Est un contre-sens,
Un rêve de sophiste;
Et la probité
Une absurdité
Pour un vrai communiste.

Bientôt suffisamment instruit
Dans l'école nouvelle,
Je vais crier auprès du nid
D'une riche hirondelle :
Plus d'propriété!
Viv' la liberté!
Mort aux capitalistes!
Oiseau, mon ami,
Donne-moi ton nid,
Nous sommes communistes.

Aussitôt dit, aussitôt fait,
Du bec on la houspille;
Et puis, comme il faut tout-à-fait
Abolir la famille,
De ces factieux
Je casse les œufs,
Et les gruge en artiste;
Et voilà comment
L'on vit grassement
Quand on est communiste!

Mais à mon tour, j'ai des enfants :
Trouvant la chose étrange,
Je vais les porter dans les champs,
Au nid d'une mésange :
Au nom de la loi,
Nourris-les pour moi!
Et si tu me résistes,
Pour t'y décider,
Je vais te plumer :
Vivent les communistes!

Jadis, en un jour d'embaras,
J'avais à la voisine,
Emprunté, pour plusieurs repas,
Quelque peu de farine;
A me dépêcher
Huissier sur huissier
La revêche persiste;
Mais moi je sais bien
Qu'elle n'aura rien,
Car je suis communiste.

Ainsi débarrassé d'enfants,
De dettes et d'amende,
Je cours sans cesse par les champs
Faisant la propagande.
Grâce à mes raisons,
Plus de cent dindons
Sont inscrits sur mes liste;
Espérons qu'enfin
Tous, jusqu'au serin,
Se feront communistes!!!

Pour les articles non signés : P. GODET.

Sommaire de l'UNIVERS ILLUSTRÉ du 23 mars.

Texte : Courrier de Paris, par GÉRÔME. — Bulletin, par TH. DE LANGEAC. — La Ceinture de Vénus (suite), par la comtesse DASH. — Exposition de peinture du Cercle artistique de Marseille, par C. HEINE. — Courrier du Palais, par MAITRE GUÉRIN. — Grands établissements de Paris : les nouveaux magasins du Bon Marché. — La Société indus-

trielle, banque de crédit et d'émission. — Une vieille rue de Rouen, par JAN-KARL. — Une chasse aux kangourous, en Australie, par X. DACHERES. — Conseils aux femmes économes, par M^{me} ALICE DE SAVIGNY. — Un poste-frontière dans l'Inde anglaise, par A. DARLET. — Courrier des Modes, par M^{me} IZA DE CÉRIGNY. — Échecs.

Gravures : Cavalier du pacha de Tanger se rendant à la plage pour une fantasia, d'après le tableau de Henri Regnault. — Une vieille rue de Rouen. — Une chasse aux kangourous en Australie. — Joseph Mazzini. — Daniel Manin. — Émigrants alsaciens arrivant à Constantine. — Revue comique du mois, par Cham (douze gravures). — Les magasins de nouveautés du Bon Marché. — La Société industrielle, banque de crédit et d'émission (quatre gravures). — Inde anglaise : un poste-frontière dans le Punjab. — Rébus.

POUR EVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
le véritable nom.

HÉMORRHOÏDES
GUÉRISON PROMPTE, RADICALE
sans danger de répercussion
PAR LES PILOLES ET POMMADE DE SCORDIUM
DU
DOCTEUR
A. LEBEL, 113, rue Lafayette
PARIS. Prix : 3 et 4 fr. Consultations (affranchir).

Les Rhumes, irritations de poitrine, les maux de gorge, les rhumatismes, douleurs, etc., sont guéris par une application du PAPIER WLINSI. 1 fr. 50 la boîte. Dans toutes les pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Marché de Saumur du 23 mars.

Froment (l'h.) 77 k. 24 40	Graine tréfle 50	—
2 ^e qualité. 74 23 45	— luzerne 50	—
Seigle 75 11	Foin (h. bar.) 780	75
Orge 65 10	Luzerne —	780 60
Avoine h. bar. 50 9	Paille —	780 65
Fèves 75 12	Amandes 50	—
Pois blancs 80 31	— cassées 50	—
— rouges. 80 31	Cire jaune. 50	180
Graine de lin. 70	Chanvre tillé	—
Colza 65	(52 k. 500. — à —	—
Chenevis. 50	Chanvre broyé	—
Huile de noix 50 k.	Blanc à —	—
— chenevis 50	Demi-couleur à —	—
— delin. 50	Brun. à —	—

COURS DES VINS.
BLANCS (2 hect. 30).
Coteaux de Saumur, 1870. 1^{re} qualité 100 à 125
Id. 2^e id. 75 à 90
Ordin., envir. de Saumur 1871, 1^{re} id. 45 à 55
Id. 1871, 2^e id. » à »
Saint-Léger et environs 1871, 1^{re} id. 45 à 55
Id. 2^e id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1871, 1^{re} id. 42 à 48
Id. 2^e id. » à »
La Vienne, 1871. 30 à 35
ROUGES (2 hect. 30).
Souzay et environs 1871. 70 à 80
Champigny, 1871. 1^{re} qualité 120 à 180
Id. 2^e id. » à »
Varrains, 1871. 70 à 50
Varrains, 1871. » à »
Bourguell, 1871. 1^{re} qualité 90 à 100
Id. 2^e id. » à »
Restigné 1871. 70 à 80
Chinon, 1871. 1^{re} id. 60 à 75
Id. 2^e id. » à »

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 MARS 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	56	75	»	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	257	50	2	25
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78	80	»	»	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	275	»	»	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	70	88	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	530	»	»	»
5 % Emprunt	88	90	»	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	960	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	447	50	»	»	»	»	»	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	215	»	»	»	»	»	»	Orléans	296	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	378	75	1	25	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	288	»	»	»
— 1865, 4 %	437	50	2	30	»	»	»	Est	283	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	278	50	4	75	»	»	»	Nord	303	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	253	25	»	75	»	»	»	Ouest	288	50	»	»
— libéré	252	»	»	30	»	»	»	Midi	288	25	»	»
Banque de France, j. juillet.	3710	»	40	»	»	»	»	Deux-Charentes.	288	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	687	50	7	50	»	»	»	Vendée	265	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	»	»	»	»	»					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»	»	»	»	»					

GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 6 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 23 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34.

Etudes de M^{rs} MÉHOUS et LAUMONIER, notaires à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.
UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Fidélité.
Composée : au rez-de-chaussée, de deux cuisines, deux salons, deux cabinets, une cave sous partie de ladite maison ;
Deux écuries et une remise, une cour dans laquelle se trouvent deux angars et des lieux d'aisances ;
Au premier étage, deux chambres à feu, deux cabinets ;
Au deuxième étage, trois chambres à feu et un cabinet ; grenier et mansardes sur le tout.
UNE AUTRE PETITE MAISON, située à Saumur, rue Brault, composée au rez-de-chaussée de deux chambres à feu et d'un cabinet ; au premier étage, trois chambres et un cabinet ; grenier au-dessus ; petite cour, cave sous la maison.
S'adresser, pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire, rue Beaurepaire, ou à M^e LAUMONIER, notaire, rue d'Orléans. (169)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE
Après décès.

Le mardi 26 mars 1872, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé M. LARDÉ père, propriétaire, sise à Saumur, Grand'Rue, n^o 1, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.
Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, couvre-pieds, rideaux, édredons, quantité de draps, serviettes, nappes et esuie-mains, bureaux, consoles, commodes, armoires, buffet, tables, pendules, glaces, argenterie, flambeaux, étagères et objets d'étagère, fauteuils Voltaire et autres, chaises, porcelaine, cristaux, environ 700 litres de vins rouge et blanc de différentes années, effets, batterie de cuisine, bouteilles vides et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.
S'adresser à M. FORGE. (98)

A AFFERMER
DE SUITE

PROPRIÉTÉ D'EPÈNE
Sise à Bournaud,
DE 42 HECTARES 24 ARES.
Les réparations aux bâtiments jugées nécessaires seront faites par le propriétaire, au gré du fermier.
Entrée en jouissance au 25 mars 1872.
S'adresser, à Loudun, à M^e HERBAULT, notaire. (121)

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un **clerc**.

M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un **petit clerc**. (158)

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Rue Royale, n^o 1, à Saumur.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL
DE
Beaux Produits de l'Agriculture

Pommes du Canada franco
— de Rainette.
Vente au rabais de pommes piquées pour marmelades et confitures.
Grande quantité de **pommes de terre** longues, excellente qualité, pour semence et cuisine.
Carottes à jus, qualité supérieure, pour cuisine et graines.
S'adresser à M. PICHÉRIE-DUNAN, professeur d'Agriculture, rue Royale, n^o 1, Saumur.

A SAINT-MAURICE
MAISON DE TEINTURES ET D'IMPRESSIONS

Place de Beaune et rue du Commerce, N^o 1, TOURS
(INDRE-ET-LOIRE).
M. CHESNEAU-DELAGÉ informe que ses spécialités particulières sont :
Les teintures au teneur, en toutes nuances ;
Les impressions sur soierie, laine et coton, en toutes couleurs. Cet article se fait avec une grande baisse de prix.
Les teintures ou réserves des cachemires des Indes et cachemires français ;
La teinture des robes et le remoiage antique et français ;
Les teintures-lumières pour soirées ;
Les teintures en toutes nuances et le blanchissage des plumes ;
Les nettoyages à sec. — Envoi d'échantillons. (147)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)

On demande un homme pour garde champêtre.
S'adresser à M. PERREAU, maire de Distré. (84)

Un enfant de 13 ans, muni de bons certificats, demande une place dans une maison, ou à la campagne.

PLUS DE HERNIES
Guérison radicale des Hernies et Descentes
Méthode de feu P^{re} Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent) Ecrite par M. Mignol-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée), gendre et succ^r, seul et unique élève de P^{re} Simon, ou à la P^{re} Briand, aux Herbiers (Vendée).

ARGENTEZ VOUS-MÊME, réarmentez, entretenez les réchauds, flambeaux en ruolz, cuivre plaqué, etc., avec le bleu d'argent pur. Boîte avec instruction, 1 fr. 50. Envoi franco en France contre 1 fr. 50 en timbres-poste. Dépôt à Angers, chez M. FEBRE, pharmacien, place du Cirque

BENZINE J. GARDOT
DIJON
Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans laisser d'odeur et sans altérer le brillant des couleurs. Prix du flacon : 1 fr. 25. A Saumur, chez M^{rs} CONDRAND, rue d'Orléans, à Angers, chez M. BAILLIF, épiciers-droguistes. — On demande des Dépositaires pour toutes les autres villes du département. (322)

PARIS 6 francs
LA POUPEE MODELE DÉPARTEMENTS 7 fr. 50
JOURNAL DES PETITES FILLES
1, BOULEVARD DES ITALIENS, 1.
9^e ANNÉE.

Huit années de succès toujours croissant ont couronné les efforts des directeurs du journal la Poupée Modèle ; cette publication, rédigée avec le plus grand soin, est à la fois un livre d'instruction et d'amusement : — sous forme de nouvelles et de causeries, il initie les petites filles aux divers travaux du ménage, et leur apprend les premiers principes de la couture, de la broderie, etc. — Ces petites explications, toujours accompagnées de patrons et de modèles de costumes de poupée, donnent à l'enfant le goût du travail ; — en s'occupant de tailler des robes, de broder des lettres pour le trousseau de sa chère poupée, l'enfant ne s'aperçoit pas qu'elle travaille puisqu'elle s'amuse, et, plus tard, l'étude et le travail seront complètement entrés dans ses habitudes.

En dehors de ces travaux utiles, chaque livraison contient également un joujou facile à exécuter : figurines à découper et à habiller ; — cartonnages représentant des ameublements ou différents petits objets ; — gravures de modes d'enfants ; — décors de théâtre, petits acteurs, pantins, etc.
Il est impossible de trouver, pour un prix aussi modique, une publication plus utile, plus amusante et plus variée.
LA POUPEE MODELE paraît le 15 de chaque mois, par livraison de 24 pages de texte.
L'ANNÉE COMMENCE LE 15 DÉCEMBRE.
PRIX : { 6 fr. par an pour Paris ;
6 fr. 75, Département de la Seine, hors les fortifications ;
7 fr. 50, pour les Départements.

Toute personne des départements qui en fera la demande, par lettre affranchie, recevra franco un numéro spécimen.
ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.
On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 1, boulevard des Italiens, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre.
Et chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

LA SANTÉ PUBLIQUE
Hygiène et Médecine populaires,
Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes
CONDITIONS D'ABONNEMENT :
Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an.
Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.